

1. Identification :		
1.1 Nom commercial :	FRONDES MENTONNIERES	
2. Composition/Information sur les composants		
Composant	N° CAS	Proportion %
2.1 Acier INOX alimentaire 1.4310/1.4301/1.4305	/	/
<u>Chrome</u>	7440 47 3	17-20
<u>Nickel</u>	7440 02 0	8-10
<u>Manganèse</u>	7439 96 5	<u>2</u>
<u>Phosphore</u>	7440-33-7	<u>0.045</u>
<u>Silicium</u>	7440 21 3	<u>1</u>
<u>Carbone</u>	/	<u>< 0.15</u>
<u>Autre</u>	/	<u>Reste</u>
2.2 Polystyrol 454 C : Styrol-Butaniene-Copolymère	9003-55-8	/
3. Identification des risques :		
Dans les conditions normales d'utilisation il n'y a pas d'effets nocifs pour la santé.		
Possibilité d'allergie au Nickel. Prévenir son médecin.		
Premiers secours : néant		
4. Mesures de lutte contre l'incendie:		
- Moyens d'extinction		
Moyen d'extinction approprié : eau pulvérisée		
Moyen d'extinction contre-indiqué : néant		
- Dangers spécifiques		
Décomposition thermique en produits toxiques et corrosifs : gaz chlorhydrique, monoxyde de carbone et microparticules de carbone pouvant entraîner une asphyxie pulmonaire dans le cas d'un stock important.		
- Méthodes particulières d'intervention		
Tenir compte toutefois des dangers possibles de corrosion par HCl lors d'un incendie d'un stock important. Dans ce cas, procéder à une bonne aération des locaux et à un lavage des murs et des pièces métalliques aussitôt après l'incendie.		
- Protection des intervenants		
Se tenir à bonne distance des fumées dégagées ou porter un appareil respiratoire autonome pour tenir compte du dégagement éventuel de gaz chlorhydrique.		
Porter, si nécessaire, un vêtement de protection.		
Après extinction, se placer dans un endroit aéré et inspirer de l'air frais.		
5. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :		
- Précautions individuelles : néant		
- Précaution pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans le milieu naturel. Eliminer selon la réglementation notamment les résidus suite à un incendie		
6. Manipulation et Stockage :		
Conditions d'hygiène à respecter lors de la manipulation et de la pose, notamment, se laver les mains avant contact.		
Stockage dans leur emballage d'origine dans un endroit sec et à température ambiante.		
Contrôle de l'exposition / Protection individuelle: NA		
7. Propriétés physiques et chimiques :		
Correspondent aux propriétés générales de l'INOX et des produits carbonés		
8. Stabilité et réactivité:		
En utilisation normale, il n'y a pas de produits de décomposition nocifs.		
- Conditions		
Ne pas chauffer le produit à une température proche de la température de décomposition. Eloigner toute source d'ignition.		
Stocker à l'abri de l'humidité et de la chaleur pour conserver les qualités techniques du produit.		
- Matières à éviter		
Un contact avec des agents oxydants ou acides à plus de 60°C est à éviter		
- Produits de décomposition dangereux à haute température		
Décomposition thermique en vapeurs corrosives de gaz chlorhydrique, de vapeurs toxiques de monoxyde de carbone et de particules de carbone		

9. Informations toxicologiques:

- Toxicité Aiguë

_ *Ingestion de matière*

Peut être considéré comme pratiquement non nocif par ingestion.

- Effets locaux

_ *Inhalation*

Les produits de décomposition thermique sont irritants voire corrosifs pour les voies respiratoires.

_ *Contact avec la peau ou avec les yeux : Non irritant*

Les produits de décomposition à haute température sont irritants voire corrosifs pour la peau, les yeux, les muqueuses respiratoires.

- **Toxicité chronique** : pas de données spécifiques

- Toxicité à long terme effets spécifiques

Toutes les études scientifiques officielles ont montrées que le PVC ne procurait aucun risque d'exposition dans les conditions normales d'utilisation.

L'INOX contient du Nickel en très faible proportion. Ce métal est constitutif des propriétés reconnues de l'INOX en matière de stabilité et de résistance. Certaines personnes pouvant être hyper sensibilisées au Nickel peuvent subir une gêne. Le praticien doit en informer son patient.

10. Informations écologiques:

Les composés organiques à l'état solide ne sont décomposés ni par les conditions climatiques ni par les micro-organismes.

L'INOX n'est décomposé ni par les conditions climatiques ni par les micro-organismes.

Pas de risque de pollution de l'eau.

11. Considérations relatives à l'élimination:

- Élimination du produit

Déposer pour acheminement dans une usine de traitement de déchets spéciaux selon la réglementation.

12. Informations relatives au transport:

Pas de prescription.

13. Informations réglementaires:

1) Directives CE

_ 94/62/CE. relative aux emballages et aux déchets d'emballages.

_ Règlement CE 2004/1935, concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

_ Directive des Dispositifs Médicaux 93/42 CEE

_ PFOA directive 2006/122/EC

_ RoHS directive 2002/95/EC and WEEE directive 2002/96/EC

_ EU directive 2003/11/EC

_ EU directive 2000/53 EC

_ Fiches de données de sécurité:

D.91/155/CEE modifiée par D.93/112/CEE : substances et préparations dangereuses

_ Classement/Étiquetage CE

Directive n° 67-548-CEE du 27 juin 1967

2) Réglementation française

_ Code de la Santé Publique Livre-5bis « Dispositions relatives aux dispositifs médicaux » : Ch1, Ch2 et Ch3

_ Fiches de données de sécurité

Arrêté du 5.01.1993 : substances et préparations dangereuses

_ Préparations dangereuses

Arrêté du 21.02.1990 modifié par arrêté du 25.11.1993

14. Autres informations:

- Utilisations recommandées

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur des éléments provenant de nos fournisseurs
Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.